



Linx

Revue des linguistes de l'université Paris X Nanterre

58 | 2008

Aspects de *comme*

Un adverbe disparu : *cumfaitement*

Thomas Verjans



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/linx/341>

DOI : 10.4000/linx.341

ISSN : 2118-9692

Éditeur

Presses universitaires de Paris Nanterre

Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2008

Pagination : 197-215

ISSN : 0246-8743

Référence électronique

Thomas Verjans, « Un adverbe disparu : *cumfaitement* », *Linx* [En ligne], 58 | 2008, mis en ligne le 16 février 2011, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/linx/341> ; DOI : 10.4000/linx.341

Un adverbe disparu : *cumfaitement**

Thomas Verjans

Paris Sorbonne - STIH (EA 4089)

On doit (...) étudier les erreurs et les échecs avec autant de soin que les réussites. (A. Koyré [1966] 1973 : 14)

Introduction

Alors que se multiplient les études consacrées au mot *comme* et à quelques-uns des microsystemes dans lesquels il apparaît, il faut bien admettre qu'au sein de ces derniers, *cumfaitement* (généralement traduit par « comment, de quelle manière ») fait figure de parent pauvre¹. Les études les plus récentes, portant sur tout ou partie de ces microsystemes dans une optique diachronique (Ponchon 1998, Wielemans 2005) n'en font aucune mention, et les grammaires usuelles de l'ancien français ne sont guère plus prolixes². Seuls quelques dictionnaires en font écho, notamment le *Godefroy*, qui propose, en outre, plusieurs exemples.

Pourtant, l'étude de ce terme relève d'un triple intérêt. Elle permettra d'abord de le caractériser aussi précisément que possible, tant sur un plan morpho-syntaxique que sémantique. Nous verrons cependant qu'une caractérisation précise entraîne

* Il nous est agréable de remercier ici les membres du groupe *Gram-m*, ainsi que M. Desmets, Th. Ponchon, A. Rochebouet et le relecteur anonyme pour leurs conseils et pour leur aide dans la constitution de notre corpus.

¹ Cela s'explique sans aucun doute par le nombre somme toute relativement restreint d'études appréhendant *com(e)* en diachronie. Voir ici même, « *Com(e)* en diachronie : synthèse ».

² Font exception les remarques proposées par Cl. Olivier (1985).

nécessairement une mise en relation avec l'adverbe *comment*, ainsi que, dans une moindre mesure, avec *comme*. Dès l'origine, en effet, un phénomène de concurrence très net s'observe entre ces termes qui partagent nombre de leurs emplois, donnant ainsi prise à l'étude d'une véritable évolution (micro)systématique. Or, celle-ci s'est soldée par la disparition, au cours du moyen français, de *cumfaitement*. C'est donc à ce dernier phénomène que nous nous intéresserons finalement, espérant contribuer par ce biais à éclairer quelque peu la nature des phénomènes de disparition.

I. *Cumfaitement* ou deux siècles d'histoire

Dans ce premier point, il ne s'agira que d'appréhender de façon relativement descriptive l'histoire de ce terme. Aussi en décrirons-nous très brièvement les grandes étapes avant d'en préciser la composition morphologique et les diverses valeurs syntaxiques qu'il a pu assumer.

1. *Corpus et bornage de l'emploi*

Le corpus d'occurrences à partir duquel nous proposons l'étude de ce terme puise à de multiples sources : d'une part, les bases de données informatisées (*BFM* ; *BHC* ; *DMF*), d'autre part, les dictionnaires d'ancien français (*Godefroy*, *Tobler-Lommatzsch*) et enfin les dépouillements complémentaires issus de nos propres lectures³. Nous aboutissons alors, tout type d'emplois confondus, à 113 occurrences que synthétise la répartition suivante⁴ :

XII^e s. : 74 occurrences / 24 textes

XIII^e s. : 34 occurrences / 18 textes

XIV^e – XV^e s. : 5 occurrences / 5 textes

Ces chiffres, pour succincts qu'ils puissent être, donnent déjà un aperçu de l'évolution générale de l'emploi de cet adverbe ainsi que de son obsolescence progressive au cours

³ La très faible fréquence de ce terme, peu attesté dans les bases médiévales courantes, a rendu particulièrement délicate la constitution de notre corpus, pour lequel nous avons aussi eu recours, moyennant les précautions d'usage, à des moteurs de recherche comme *Google Books*.

⁴ Nous incluons dans le XII^e siècle les deux occurrences de la *Chanson de Roland* dont le manuscrit d'Oxford est généralement daté de 1080. Précisons d'autre part, sans qu'il nous soit possible d'entrer dans les détails, que les occurrences des XIV^e et XV^e siècles sont, pour le XV^e, une traduction (de *quomodo*) du *Dictionnaire latin-français* de F. Le Ver (1420-1440) et, pour le XIV^e, des occurrences assimilables à des archaïsmes dans la mesure où la plupart apparaissent dans des réécritures de textes plus anciens. On ajoutera enfin l'occurrence présente dans le *Dit du Prunier*, dont la datation pose problème. En effet, si les éditeurs du corpus Champion le date de 1400-1450, P.-Y. Badel, dans son édition, le date d'un siècle plus tôt : « La langue du *Dit* se distingue par son respect de la déclinaison. Le purisme des ateliers picards de la première moitié du XIV^e s. est bien connu (...). Nous tenons là un mince élément de datation à rapprocher de celui que fournit la parenté du dit avec des œuvres de Jean de Condé. On ne saurait préciser davantage » (Badel 1985 : 40). La présence de la forme *cumfaitement* nous semble constituer un argument supplémentaire en faveur de cette seconde datation.

du XIV^e siècle. Cela transparait notamment dans le rapport du nombre d'occurrences au nombre de textes, quasiment réduit de moitié dans la mesure où il passe d'une moyenne de 3 occurrences par texte à une moyenne de 1,8 puis de 1.

On peut affiner encore un peu l'interprétation de ces résultats en prenant en compte non seulement la dimension dialectale, mais également la dimension générique des textes présentant ces occurrences. Néanmoins, dans la mesure où les attestations vont demeurer relativement sporadiques tout au long de cette période, il ne peut s'agir que de tendances générales et non de faits véritablement spécifiques. Ainsi, on peut noter que l'adverbe *cumfaitement* apparaît, au XII^e siècle, de façon plus privilégiée d'abord dans la zone anglo-normande, puis s'étend, et, finalement, se limite, à la zone picarde au cours du siècle suivant. De même, on remarquera, à titre tendanciel, une certaine prédilection pour la chanson de geste et le roman, mais sans pour autant exclure les diverses formes de la poésie non plus que les chroniques.

Il reste que le terme *cumfaitement* a connu une existence relativement brève dans l'histoire de la langue française, apparaissant dans la *Chanson de Roland*, et ne dépassant pas le moyen français, où les attestations de ce terme ne sont plus que tout à fait sporadiques et limitées à une occurrence par œuvre.

2. Composition morphologique

Sur un plan strictement morphologique, quelques remarques nous semblent appelées par ce terme. Tout d'abord, et cela n'a rien de surprenant, diverses variantes graphiques peuvent se rencontrer, lesquelles tiennent en fait essentiellement aux variantes connues de *com* (*cum*, *con*, etc.). De même apparaît aussi la forme *fetement*⁵. Plus intéressante est la question de sa composition, non pas tant envisagée pour elle-même, mais dans la mesure où avec elle est déjà introduite la concurrence entre *cumfaitement* et *com(m)ent*. Il est en effet significatif que deux adverbes soient créés, sans doute à la même époque, en illustrant chacun deux processus de formation visant à un même résultat : remotiver le sens /manière/ initialement attaché à *com(e)*, et, en toute vraisemblance, ressenti comme déjà atténué. Nous rejoignons donc Cl. Olivier, selon qui

le morphème *quomodo*, à l'origine spécialisé dans l'interrogation sur la manière, en est venu progressivement à assurer, seul ou en composition, de nombreux emplois (...) de *que*, *comme* et *comment* du français moderne. Cette polyvalence est sans doute à mettre en relation avec le sémantisme de base QU- qui tend à neutraliser les spécifications apportées par les compositions et les figements. En ancien et moyen français *com/cum* et *come* (< *quomodo et*) recouvrent de façon assez indistincte tous les emplois (entre autres) des anciennes formes *quomodo/quomodo et*. Cette situation a provoqué l'apparition de formations telles que : *comment*, *comfaitement*, *comfaitièrement*, *combien*, pour éviter les confusions. [Olivier 1985 : 73]

⁵ « De telle manière » (Greimas 1979 (1997) : 258). On peut évoquer l'existence d'une forme apparentée, *com faitièrement*, laquelle est mentionnée par Greimas, mais sans qu'il n'en fournisse d'exemples. Seul le *Tobler-Lommatzsch* donne deux attestations, empruntées aux *Psaumes* d'Oxford (Ps. 72, 11 & 19). On ajoutera l'occurrence du verset 44 du *Canticum Moysis ad filios Israel*, reproduit dans le même ouvrage (p. 246). Enfin, on remarquera que le texte latin porte dans les deux premiers cas *quomodo*, induisant déjà un phénomène de concurrence avec *com(e)* et *com(m)ent*.

Mais si le processus de formation de *comment* ne fait pas problème, deux hypothèses sont en revanche possibles pour celui de *cumfaitement*, toutes deux partiellement justifiables par le paradigme morphologique plus large auquel il appartient : soit il s'agit d'une suffixation adverbiale en *-ment* (cumfaite + ment), soit d'une forme relevant de la réanalyse (cum + faitement).

Dans le premier cas, l'existence de *confait(e)* – généralement tenu pour un déterminant interrogatif, traduit par « quel(le) » – peut laisser penser qu'il s'agit d'une adverbialisation classique réalisée au moyen du suffixe *-ment*. En outre, l'existence, quoique très rare, d'occurrences dans lesquelles la forme *confait(e)* apparaît non soudée aurait tendance à offrir un argument supplémentaire en faveur de cette interprétation. Ainsi, à titre d'exemple :

- (1) *Orson*, v. 924 : Qui estez, de quel tere, et de con fait pais ? (*lit.* : Qui êtes-vous, de quelle terre, de quel pays venez-vous ?)

Peut-être plus intéressante encore, l'occurrence (2) dans laquelle le déterminant, non soudé (*con faite*), détermine le substantif *manière* :

- (2) *Orson*, v. 49 : Or escoutés d'Ugon ... Par con fate meniere a vers Orson erré. (*lit.* : Écoutez maintenant, au sujet de Hugon,... de quelle manière il est allé vers Orson.)

Enfin, un dernier argument peut être avancé pour cette hypothèse. Dans la plupart des variantes, l'adverbe *cumfaitement* laisse place au groupe *de quel(l)e manière*⁶, ce qui pourrait laisser penser que la base (*con faite*) était sentie comme davantage liée au déterminant. Ainsi, ce serait par l'adjonction du suffixe *-ment* au déterminant féminin *confaite* qu'aurait été créé, selon cette première hypothèse, l'adverbe *cumfaitement*⁷.

Au demeurant, tant en raison du processus de dérivation adverbiale, qui concerne essentiellement les formes adjectivales, qu'au regard de l'empirie médiévale, ce n'est pas là l'unique hypothèse qui puisse être soutenue. En effet, l'autre procédé de formation consiste à poser une soudure entre *cum* d'une part, et *faitement* d'autre part. Cette hypothèse est rendue plausible par un faisceau de facteurs contrastant par la fréquence de leurs attestations avec l'extrême rareté des cas précédents. En premier lieu, l'existence d'une forme adverbiale autonome *faitement*, apte à l'expression d'une identité de manière et le plus souvent, d'après nos relevés, précédée de *si*, *ensi*, ou *issi*, l'ensemble fonctionnant éventuellement comme terme initial d'une corrélation avec *com* ou *que*, conforte cette éventualité. En outre, l'existence de nombreuses attestations – notamment dans les premiers textes – dans lesquelles la soudure graphique n'est pas réalisée, entraînant une alternance graphique entre des formes liées (*cumfaitement*) et des formes non liées (*cum faitement*), y compris au sein d'un même texte, renforce encore l'idée d'une composition fondée sur la coalescence des deux adverbes. Enfin, l'existence de formes susceptibles de relever d'un modèle de composition similaire, et

⁶ Voir, par exemple, les variantes présentées pour les vers 1034-35 du *Charroi de Nîmes*, ou encore pour les vers 550-2 de la version T de *La Vie de sainte Marie l'Égyptienne*.

⁷ Cette hypothèse est notamment suivie par Cl. Olivier (1985 : 73).

notamment *sifaitement*⁸, achève de donner corps à cette hypothèse. On peut donc penser que le processus compositionnel à l'origine de ce terme est de l'ordre d'une réanalyse, au sens le plus traditionnel que reçoit ce terme, c'est-à-dire

a mechanism which changes the underlying structure of a syntactic pattern and which does not involve any immediate or intrinsic modification of its surface manifestation. [Harris & Campbell 1995 : 61]

Selon ce principe, l'adverbe *faitement* aurait été d'abord incident⁹ à *cum*, placé là dans le but d'expliciter la valeur de manière possiblement sentie comme atténuée (atténuation justifiant par ailleurs de la création contemporaine de *comment*)¹⁰. S'ensuit alors une réanalyse associant les deux termes en un seul groupe locutionnel, association progressivement manifestée par les cas de soudure graphique.

Quoi qu'il en soit, l'état de la documentation nous interdit de trancher de façon définitive entre ces deux hypothèses et il importe à présent d'examiner plus en détail les différentes valeurs d'emplois assumées par ce terme.

3. Valeurs d'emplois

Au cours de cette brève période d'existence, les valeurs syntaxiques assumées par *cumfaitement* se sont inscrites au sein d'un faisceau d'emplois relativement étroit, ces emplois étant intrinsèquement liés à la valeur d'adverbe interrogatif de manière. Plus généralement, on peut distinguer trois rubriques selon que *cumfaitement* se situe dans une interrogation directe, selon qu'il introduit une proposition percontative¹¹ ou qu'il se présente dans des occurrences pour lesquelles on pourra parler d'emplois « étendus ».

Comme en attestent les deux premières occurrences, empruntées à la *Chanson de Roland*, cet adverbe apparaît tout d'abord en emploi d'adverbe interrogatif introduisant une interrogation directe partielle et interrogeant sur la manière de faire. Toutes proportions gardées, il semble donc que l'on puisse tenir cet emploi pour premier. La dizaine d'occurrences que comporte notre corpus permet de penser à une relative continuité de cet emploi, à tout le moins au long du XII^e siècle, ainsi qu'en témoignent, de façon quelque peu sporadique, les exemples suivants, respectivement de la fin du XI^e siècle (1080), du milieu du XII^e siècle (1140) et du début du XIII^e siècle (1205-1210) :

⁸ On pourrait certes objecter l'existence d'une forme *sifait(e)*, relativement bien attestée sur la BHC (16 occurrences, dont une dans laquelle *sifait(e)* détermine *manière*). Mais on notera par ailleurs l'existence d'une variante intéressante dans le manuscrit B de la version T de *La Vie de sainte Marie l'Égyptienne*, laquelle présente une forme *kefaitement*. Or, sauf erreur, il n'est pas d'attestation de la forme *kefait(e)*, ce qui semble bien aller dans le sens de cette seconde hypothèse.

⁹ Au sens guillaumien du terme.

¹⁰ On notera en passant que, sans être particulièrement fréquente, l'incidence d'un adverbe en *-ment* à *cum* n'est pas exceptionnelle. Ainsi trouve-t-on, dans notre corpus, l'occurrence suivante : *Saint Gilles*, v. 2720 : Sire, fait il, cum lungement avez vos esté sermoner ?, dans laquelle l'adverbe *lungement* se présente bien dans une telle configuration syntaxique.

¹¹ Nous suivons donc ici la proposition de P. Le Goffic (1993 : § 22).

- (3) *Roland*, v. 581 : Cumfaitement purrai Rolant ocire ? (*lit.* : Comment pourrai-je tuer Roland ? ; voir également v. 1699)
- (4) *Guill.*, v. 2507 : Quant ad mangé, sil prist a raisuner : «Sire Willame, cum faitement errez ? (...)» (*lit.* : Quand il a mangé, il se prend à exprimer sa pensée : Seigneur William, comment allez-vous ? ; voir également v. 3505)
- (5) *1^{re}ContPercL.*, vol. III, p. 158 : Et li rois dist tot sospirant : « Biaus ciers amis, conselliés moi, Si con tu dois en loial foi, De la roïne qu'en ferai ? Confaitement m'en vengerai ? » (*lit.* : Et le roi dit en soupirant : Très cher ami, donne-moi conseil ainsi que tu dois le faire par loyauté. Que dois-je faire au sujet de la Reine ? De quelle façon m'en vengerai-je ?)

On remarquera également que dans cet emploi, *cumfaitement* ne connaît pas de restrictions quant à l'orientation temporelle, au sens où il s'emploie aussi bien avec des verbes au futur qu'avec des verbes au passé. En outre, il se construit avec des verbes qui portent le trait sémantique /action/ et qui sont non gradués (à l'instar de ce que l'on trouve pour *com(m)ent* (cf. *infra*)), ce qui oriente précisément le sens vers « manière de faire, d'agir » (le *modus faciendi*). Enfin, *cumfaitement* peut assumer à lui seul l'interrogation :

- (6) Ben., *D. de Norm.* I, 2, v. 7512 : Li dux respont : « Cum faitement ? » (*lit.* : Et le Duc répond : « Comment ? »)

Si cet emploi semble donc premier et perdure tout au long du XII^e siècle, ce ne sera cependant pas là la valeur principale de l'adverbe *cumfaitement*. Très rapidement, en effet, et sans doute par un processus de grammaticalisation autant que par analogie avec *com(m)ent*, sont attestés des emplois subordonnants.

En effet, l'emploi le plus fréquent que connaît, toutes périodes confondues, l'adverbe *cumfaitement* est celui d'un connecteur introduisant une proposition subordonnée percontative en position d'objet. La diversité des verbes recteurs présents dans le corpus nous invite en effet à recourir plutôt à cette dénomination qu'à celle, plus traditionnelle, d'interrogative indirecte. D'une manière plus générale, il est possible de dégager deux grands ensembles de verbes recteurs, selon qu'ils relèvent du domaine de la perception (*apercevoir, entendre, esmereveiller, (re)garder, mostrer, oïr, voir*) ou du domaine du propos au sens large (*celer, chanter, (ra)conter, conjurer, comprendre, (de)mander, deviser, dire, enterver, penser, savoir*). On ajoutera également les verbes *commencer, comprendre* et *purchacer*. Dans tous les cas, *cumfaitement* conserve son sens de manière de faire, équivalent à « comment, de quelle manière ».

Les emplois comme introducteur de subordonnées percontatives sont attestés dès la première moitié du XII^e siècle, aussi bien en Ile de France (7) que dans le domaine anglo-normand (8), et, à la fin du siècle, dans le domaine picard (9) :

- (7) *Charroi*, v. 989 : Huimés devons de dan Bertran chanter Com fetement il se fu atorné. (*lit.* : Nous devons désormais chanter, au sujet de Dan Bertrand, de quelle manière il s'était apprêté.)
- (8) *Eneas1*, v.5828 : Ge voil an ceste mer saillir ou de m'espee el cors feir ; l'un de ces dous m'estuet il faire, car noianz est mes del repaire ; quant ne vanrai ja mes a rive, ne sai comfaitement ge vive. (*lit.* : Je veux me jeter dans cette mer ou me traverser le corps de mon épée ; il me faut faire l'un des deux, car il me serait

vain de revenir ; comme je n'atteindrai jamais la rive, je ne sais de quelle manière je pourrai vivre.)

- (9) *MarieT*, v. 962 : Et li commence a demander Et molt sovent a enterver Des rois, des contes de le tere Si il ont pais ou il ont guerre, Et des pastors qui le Loi tienent Confaitement il se contienent. (*lit.* : Et il commence à lui demander et à l'interroger de plus en plus souvent au sujet des rois, des contes de la terre, s'ils ont un pays ou des guerres, et au sujet des pasteurs qui représentent la loi, de quelle façon ils se comportent.)

On ajoutera enfin à cette série d'emplois le cas suivant, où *cumfaitement*, comme la plupart des adverbes interrogatifs et comme cela était déjà le cas dans l'interrogation directe, est susceptible de se trouver en emploi absolu (cf. Martin & Wilmet 1980 : § 36). C'est ce qu'attestent les occurrences suivantes :

- (10) *Saint Gilles*, v. 1304 : Tut le país d'els dous resplent, E vus dirrai cum faitement. (*lit.* : Tout le pays resplendit de leur présence et je vais vous dire comment.)
- (11) *Perceval*, (ms Montpellier, H 249, f°89^d (*apud* T&L)) : Mes moult en avra hautement, Si vos dirai confaitement. (*lit.* : Mais il en aura beaucoup en haut lieu et je vous dirai de quelle manière.)

Dans ce cas, en effet, la proposition que devrait introduire l'adverbe est en quelque sorte antéposée, donnant ainsi lieu à une ellipse de l'ensemble de celle-ci, dès limitée au seul terme introducteur. Il n'en conserve pas moins son sens de connecteur percontatif portant sur la manière. Cet emploi révèle d'abord le caractère figé du morphème, conforté dans le second exemple, un peu plus tardif, par la soudure graphique. Mais il manifeste également un certain entérinement de l'usage de l'adverbe, susceptible à ce titre d'apparaître dans des emplois que l'on pourrait qualifier d'étendus, c'est-à-dire relevant d'une extension des valeurs précédentes.

Tout en demeurant dans le cadre des précédents emplois, l'exemple suivant peut cependant traduire les prémisses de cette extension. Il s'agit du titre de l'une « des pièces en langue française » contenues dans un volume du Fonds Egerton (ms. du XIII^e siècle) et mentionné dans la revue *Le Cabinet historique* :

- (12) *Cabinet*, p. 202 : Icy finist la veniance de la mort de Notre-Seigneur. Ici comence cum faitement la sainte croiz fut trouvée. (*lit.* : Ici finit la vengeance de la mort de NS. Ici commence la façon dont la sainte croix fut trouvée.)

C'est ici le sémantisme même du verbe recteur qui induit une nuance en regard des emplois précédents et invite à gloser l'adverbe par « la façon dont ».

Le premier emploi véritablement étendu que l'on peut alors mentionner constitue bien une extension de la gamme précédente, à savoir l'emploi de connecteur percontatif. L'occurrence suivante, en effet, selon le sens que l'on attribue au substantif *conseil*, pourrait d'abord être interprétée comme une juxtaposition, d'un type fréquent à cette époque, d'un objet nominal et d'un objet propositionnel :

- (13) *MarieT*, v. 551 : Conseil quiert de se penitance, Confaitement ele fera Et en quel tere s'en ira. (*lit.* : Elle demande conseil pour sa pénitence, comment elle la fera et en quelle terre elle s'en ira.)¹²

Selon cette première analyse, l'emploi serait donc à lier aux précédents. Mais il n'est pas non plus impossible de l'inscrire dans un type d'emplois un peu différent, également assumé par *com(m)ent*, même si dans ce cas aussi il demeure relativement rare. Il s'agit là d'un emploi relevé par R. Martin et M. Wilmet, emploi présent dès l'ancien français et pour lequel ils parlent d'un introducteur de « complément d'un substantif verbal » (1980 : § 36). Dans ce cas, la proposition se rapporte à un substantif dont elle développe le contenu sémantique, le substantif étant lui-même en position d'objet d'un verbe introducteur de subordonnée percontative. La plausibilité de cette seconde analyse est renforcée par les attestations suivantes, à peu près contemporaines et ressortissant aussi bien au domaine picard (14) qu'au domaine anglo-normand (15) :

- (14) *Clari*, p.109 : Ore avés oï le verité, confaitement Coustantinoble fu conquise, et confaitement li cuens de Flandres Bauduins en fu empereres, et mesires Henris ses freres après (...). (*lit.* : Vous avez maintenant entendu la vérité, comment Constantinople fut conquise et comment le conte de Flandres Baudouin en a été empereur, et messire Henri son frère ensuite.)
- (15) *Amadas*, v. 2810 : Et d'autre part conseil demant, Con faitement d'ore en avant Le porons faire. (*lit.* : Et d'autre part, je vous demande conseil, comment dorénavant nous pourrons le faire.)

De nouveau, la subordonnée intervient dans chacun des cas pour développer le contenu sémantique des substantifs « vérité » et « conseil », saturant déjà la position objet des verbes *oir* et *demander*. C'est sans doute à cette valeur d'emploi qu'il convient de rattacher l'occurrence suivante, unique dans notre corpus.

- (16) *Saint Gilles*, v. 159 : Mult lui pesa e dolens fud Ke tant de gent l'orent veüt, Cum feitement cil en ert sané. (*lit.* : Il lui pesait fort et le rendait triste que tant de gens l'aient vu, comment celui-ci avait été guéri.)

Dans cet emploi, en effet, le contenu sémantique développé par la proposition n'est plus celui d'un substantif verbal, mais celui d'un pronom personnel en emploi cataphorique *le*, objet de *veoir*. Il s'agit d'un cas limite en ce sens que *cumfaitement* atteint presque la catégorie de pur connecteur explicatif (sur le modèle des corrélations en : cela... à savoir que...), et que l'on peut alors penser, en regard des emplois précédents, à un stade supérieur de grammaticalisation.

Mais l'extension des emplois de *cumfaitement* ne se limite pas à la grammaticalisation de son rôle de connecteur. Ainsi les deux occurrences suivantes, relativement précoces dans l'histoire de cet adverbe, le présentent dans le cadre d'une structure proprement comparative :

¹² On pourrait ajouter que la grammaticalisation est rendue manifeste par la possibilité pour *cumfaitement* d'introduire une proposition dont le noyau verbal est *faire*, ce qui pourrait peut-être constituer l'ébauche d'une « *proof by anachrony* » (Hagège 1993 : 200-202).

- (17) *Libri Psalmorum*, XXXV, 7 (p. 46) : Les humes e les jumenz tu salveras, Sire, cum faitement tu multiplias la tue misericorde, Deus. (*lit.* : Les hommes et les juments tu sauveras, Seigneur, comme tu as multiplié ta miséricorde.)
- (18) *Libri Psalmorum*, CII, 13 (p. 149) : Cum faitement at merci li pere des filz, merci ad li Sire des cremanz sei ; kar il conut la nostre faiture. (*lit.* : Comme le père a de la miséricorde pour ses enfants, le Seigneur a de la miséricorde pour ceux qui le craignent ; car il sait comment nous sommes faits.)

Dans ces deux cas, l’adverbe permet de poser une relation d’équivalence, d’identité de manière de faire, entre deux prédications, relation que l’on peut gloser de la façon suivante : « X est Y de la même façon que A est B ». Si nous n’avons pu trouver, ailleurs que dans cet ouvrage, d’autres occurrences de cette valeur proprement comparative, qui empiète donc plus strictement sur le domaine de *cum*¹³, en revanche la *Continuation de Perceval*, dans l’une de ses versions manuscrites (ms. L), présente un emploi en relation étroite avec celle-ci dans la mesure où l’adverbe se trouve inscrit au sein d’une corrélation avec *tel* :

- (19) *1^{re}ContPerceval*, vol. III, p. 472 : Molt en ot grant douleur li rois, Puis la recoce demanois Deseur le cors en tel endroit Confaitement estre i soloit. (*lit.* : Le roi en éprouve une grande douleur, puis il la recouche aussitôt sur le corps à l’endroit où il était de coutume qu’elle soit.)

Dans les termes de P. Jonas (1971 : 107-144), *tel* est une marque de caractérisation portant sur la substance unique prise en considération par la corrélation, en l’occurrence « endroit », par rapport à laquelle est établie une conformité, ici avec une habitude. L’ensemble des emplois assumés par *cumfaitement* peut être représenté de façon chronologique dans le tableau suivant¹⁴ :

Évolution		Emplois		Interrogation directe	Connecteur percentatif	Autres	Total
		Périodes	Nb de textes				
Avant 1100	1	2	0	0	2		
1100-1150	4	3	6	2	11		
1150-1200	19	4	54	3	61		
1200-1250	15	2	23	6	31		
1250-1300	3	0	3	0	3		
> 1300	4	0	3	1	4		
TOTAL	46	11	89	12	112		

Plus encore que les deux grandes séries d’emplois initiales, ces derniers emplois, que l’on a donc qualifiés d’emplois « étendus », appartiennent principalement à la période XII^e – XIII^e siècles, période au terme de laquelle on constate une régression de

¹³ On remarquera en outre qu’il s’agit ici de traductions de la Vulgate, le texte portant respectivement *quomodo* et *quemadmodum*.

¹⁴ Étant entendu que l’occurrence du *Dictionnaire* de F. Le Ver n’y est pas reportée.

l'ensemble des emplois, limités alors à la valeur percontative. C'est à partir de ce moment que s'entamera véritablement le déclin de cette forme. Mais en attestant de l'extension maximale de son usage, les emplois étendus révèlent aussi un empiétement d'un côté sur le domaine de *com(m)ent*, de l'autre, sur le domaine de *cum*. En somme, au même titre que l'appréhension morphologique, les valeurs syntactico-sémantiques assumées par *cumfaitement* introduisent à une concurrence avec *cum* et *com(m)ent* et autorisent à parler d'un véritable microsysteme.

II. *Cumfaitement* et son microsysteme¹⁵

À plusieurs reprises les liens unissant *cumfaitement*, non seulement à *com(m)ent*, mais, également, à *com(e)* sont apparus. La proximité des deux premiers s'est d'abord manifestée à l'occasion de l'évocation de leur composition, mais aussi dans les attestations de valeurs d'emploi dont on sait qu'elles sont également partagées par ces deux termes. D'autre part, les relations complexes régissant de façon plus ou moins souple la distribution des emplois de *com(e)* et de *com(m)ent* laisse supposer l'existence de relations similaires entre *com(e)* et *cumfaitement*. Il convient donc d'interroger ces relations de concurrence et de complémentarité de façon à situer plus précisément les emplois de *cumfaitement* au sein même du microsysteme auquel il appartient.

Les relations de concurrence et de complémentarité les plus évidentes sont celles qui se manifestent entre les emplois de *cumfaitement* et de *com(m)ent*. Nous avons évoqué plus haut (*supra*, I, 2) la question de la création contemporaine de ces deux termes dans un but qui semble similaire, chacun des deux illustrant un processus de création destiné à renforcer le sème /manière/ contenu dans *com(e)* et vraisemblablement ressenti comme déjà atténué. Comme le dit encore Cl. Olivier,

dans l'énonciation de *Quomodo ?*, *Comment ?*, *Cumfaitement ?*, en opposition à celle de *Com(e) ?*, le locuteur pose clairement la nature du contrat conversationnel, éliminant les ambiguïtés possibles dans l'interprétation de la question. [Olivier 1985 : 74]

Les conséquences de cette double création se retrouvent naturellement au niveau de leurs valeurs d'emploi respectives. Et si le sémantisme de *cumfaitement* est plus précisément orienté vers l'expression d'un « faire » d'aspect accompli¹⁶, les emplois de ces deux adverbes se recouvrent au moins partiellement dans un certain nombre de cas. Dès lors, les deux adverbes se présentent fréquemment dans des constructions parallèles et peuvent être, comme dans l'exemple suivant, coordonnés en tant que connecteurs percontatifs dans la dépendance d'un même verbe recteur :

¹⁵ Pour certaines des considérations concernant *com(m)ent* mais aussi *com(e)*, nous nous appuyons ici sur les travaux de Th. Ponchon (1998) et de V. Wielemans (2005), ainsi que sur deux communications proposées dans le cadre des réunions de travail du groupe *Gram-m*, la première prononcée par nos soins et intitulée « *Comment, cumfaitement et combien* : les oubliés du microsysteme de *comme* » (28/4/2006), et la seconde prononcée par M. Morinière et intitulée « *Comme, comment, combien* en diachronie : emplois interrogatifs et exclamatifs » (8/3/2007).

¹⁶ Voir sur ce point Cl. Olivier (1985 : 74).

- (20) *Gcoïn4*, v.62 : Or entendez comfaitement La grace dou Saint Esperite A son service noz escite Et comment Diex noz amoneste Que de sa mere façons feste. (*lit.* : Entendez à présent la façon dont la grâce du SE nous porte à son service et comment Dieu nous encourage à fêter sa mère.)

En outre, dans les deux cas, le noyau verbal de la proposition percontative est non gradable, ce qui tend à renforcer encore davantage l'impression de concurrence.

Tous deux possèdent enfin la capacité d'introduire une proposition incidente à un substantif, en l'occurrence le substantif *serviche* :

- (21) *Dit du prunier*, p. 60 : Et comment qu'a lui moult pensast Et dessous main la regardast, N'avoit il pas le cœur sy niche Qu'il ne regardast le serviche Confaitement on le faisoit Et par quel guisse on desmenbroit Chisne, faisant, avve ou oyson, Grue, butor, pertris, pigeon ; Comment ly escuier courtois D'un coutel, de deux ou de trois, Trenchoient gracieusement. (*lit.* : Et bien qu'il pensa fort à elle et la regarda en douce, il n'avait pas le cœur si faible qu'il ne regarda le service la façon dont on le faisait... comment les écuyers... tranchaient...)

Il apparaît donc bien que les deux adverbes manifestent dans chacun de ces trois emplois une distribution de type concurrentiel.

Il est par ailleurs naturel que, *comment* connaissant également de nombreux lieux de concurrence avec *com*, certaines occurrences présentent un phénomène similaire entre *com* et *cumfaitement*. Ainsi en va-t-il de l'exemple suivant, dans lequel les trois termes se trouvent juxtaposés de nouveau en tant que connecteurs percontatifs dans la dépendance d'un même verbe recteur :

- (22) *Floire*, vv. 3097-3001 : ... et dist comment il a erré des icels jor que il fu né, Com il l'aima en sa contrée, Confaitement li fu emblée. (*lit.* : Il dit comment il a erré depuis le jour où il est né, comment, dans sa contrée, il aimait (Blanchefleur), de quelle manière on la lui avait ravie.)

À regarder de près cet exemple, le seul motif de discrimination qui apparaît pour justifier sur un plan systématique l'emploi d'adverbes différents dans chacune des trois propositions tient à leur noyau verbal¹⁷. À tout le moins cela permet-il de distinguer l'emploi de *com(e)* de celui de *com(m)ent* et de *cumfaitement*. À cette époque, en effet, *com(e)* est généralement requis lorsqu'il s'agit d'un verbe gradable et s'ajoute par conséquent une nuance intensive à la manière de *faire*¹⁸. Nous ne voyons pas, en revanche, de propriétés similaires pour justifier de la distinction entre *com(m)ent* et *cumfaitement*.

D'autres valeurs d'emploi laissent cependant penser à une distribution de type plus complémentaire et, partant, plus proprement systématique, en ce qui concerne *cumfaïement* et *com(m)ent*¹⁹. À ce titre, la question de l'interrogation directe peut se prêter

¹⁷ En témoignerait encore, si besoin en était, le choix du traducteur qui a pris le parti d'utiliser dans chacun des cas de l'adverbe « comment ».

¹⁸ « *Comment* (...) ne porte que sur un V en ancien français, et au moins jusqu'à la fin du 12^e siècle, on ne le trouve pas avec un verbe gradué. » (Morinière, séance *Gram-m* du 8 mars 2007, np.).

¹⁹ Il va sans dire que nous n'abordons pas ici la question des relations de concurrence et de complémentarité régissant la distribution des emplois de *com(e)* et de *com(m)ent*. En outre, la

à un tel constat. En effet, et quoique cela soit à relativiser en regard de la nature de la documentation dont nous disposons, l'adverbe *com(m)ent* n'est pas d'abord apparu en tant qu'adverbe introducteur d'une interrogation directe, du moins pas avant les débuts du XII^e siècle, c'est-à-dire précisément à l'époque où *cumfaitement* développe ses emplois en tant que connecteur percontatif. De fait, l'exemple suivant, emprunté à la *Chanson de Roland*, semble bien illustrer une répartition des emplois dans laquelle l'introduction d'une interrogation directe serait dévolue à *cumfaitement* – alors en concurrence avec *com(e)*, comme l'indique ici le parallélisme de construction des deux adverbes – et l'introduction d'une proposition percontative à *com(m)ent* :

- (23) *Roland*, vv. 1698-1701 : Oliver, frere, cum le purrum nus faire ? Cum faitement li manderum nuvels ? Dist Oliver : « Jo nel sai cument quere. (...) » (*lit.* : Olivier, mon frère, comment le pourrons-nous faire ? De quelle manière lui enverrons-nous des nouvelles ? Olivier répond : « Je ne sais comment le faire ».)

Outre qu'il peut attester d'une telle répartition entre les emplois directs et indirects dans l'expression de l'interrogation, cet exemple associe également l'usage de ces deux termes à une configuration du type question-réponse. Bien qu'il soit plus tardif (c.a. 1174), l'exemple suivant semble confirmer la possibilité d'une telle analyse :

- (24) Ben., *D. de Norm.* I, 2, v. 10563 : Desus tun peis ! com faitement ? Jeo vos dirrai, fait-il, coment. (*lit.* : Sur ton pied ! De quelle manière ? Je vous dirai, répond-il, comment.)

Dans tous les cas, ces occurrences évoquent bien la possibilité d'une complémentarité systématique initiale dans l'usage de ces deux adverbes. Nous avons évoqué plus haut la question des motivations de la création de deux termes de sens similaires. On constate donc qu'à leur début ces deux termes semblent se partager les emplois directs et indirects, ce qui peut apporter une justification supplémentaire à cette double création. Il est vrai qu'une telle hypothèse doit nécessairement être atténuée par le caractère parcellaire et relativement peu représentatif de la documentation concernant les états très anciens de la langue, mais elle n'en demeure pas moins tout à fait plausible. On peut dès lors supposer que *cumfaitement*, plus iconique par rapport à la remotivation du sème /manière/, a un temps été, sinon véritablement plus large au niveau de ses emplois, du moins plus apte à une certaine expressivité. Si tel a été le cas, il s'est cependant agi, au mieux, d'un état très provisoire, puisque très tôt *com(m)ent* va aussi développer des emplois en interrogation directe. À partir de là, il est également possible, pour ne pas dire probable, que la motivation du choix de l'une ou l'autre de ces deux formes puisse être aussi liée, au moins de façon ponctuelle, à des contraintes simplement métriques ou, au contraire, expressives.

À admettre l'hypothèse de cette complémentarité initiale, l'opposition fonctionnelle des premiers temps entre les emplois interrogatifs directs de *cumfaitement* (emplois pour lesquels il est cependant en concurrence avec *com(e)*) et les emplois en tant que connecteur percontatif de *com(m)ent* s'est donc rapidement réduite à une opposition non fonctionnelle due, d'une part, aux restrictions des valeurs d'emplois assumées par

complémentarité de *cumfaitement* et de *com(m)ent* se manifeste bien entendu dans tous les emplois non assumés par le premier.

cumfaitement au cours du XIII^e siècles, et, d'autre part, à l'extension contemporaine des valeurs d'emploi assumées par *com(m)ent*. Dès cette période, les deux adverbes ne s'opposaient plus qu'en raison d'une contrainte de type métrique et, éventuellement, expressive. C'est à partir de cette évolution du micro-système au sein duquel était intégré *cumfaitement* qu'il convient d'appréhender les motifs qui ont pu conduire à sa disparition.

III. *Cumfaitement* : chronique d'une disparition annoncée

La relative brièveté de l'existence de cet adverbe, autant que les phénomènes de concurrence systématique qu'il a été possible d'illustrer, nous invitent à présent à nous interroger sur les motifs de sa disparition. Mais avant même de pouvoir proposer quelques hypothèses, il convient d'examiner le processus même de disparition, encore peu étudié en tant que tel dans la littérature portant sur le changement linguistique²⁰. Il ne s'agira cependant pas d'en proposer ici une théorisation complète, mais seulement d'évoquer certains des éléments qui pourraient contribuer à rendre plus précisément compte du cas qui nous occupe.

1. *La disparition : aperçu théorique*

Ambiguë au sein même des typologies des changements linguistiques, puisqu'elle fait à la fois figure de processus et de résultat, la disparition est le plus souvent perçue comme un simple abandon au terme d'une période de concurrence, éventuellement systématique, entre formes équivalentes. Dans cette perspective, toute introduction d'une nouveauté visant à remplacer un moyen linguistique existant dans la langue aurait pour corollaire un temps de concurrence aboutissant soit à une nouvelle répartition systématique des deux formes, soit à l'évincement, et donc à la disparition de la forme substituée.

La disparition des unités ou de règles linguistiques n'apparaît le plus souvent que comme un épiphénomène, conséquence d'un autre fait de changement. [Marchello-Nizia 2006 : 103]

Tout à fait exemplaire est à cet égard la formulation proposée par P. J. Hopper et E. C. Traugott dans la brève partie qu'ils consacrent à ce phénomène :

Examples of the loss of a form alone occur whenever two or more competing forms exist for the same function, and one is eventually selected at the expense of the others. [Hopper & Traugott 2003 : 172]

²⁰ Comme le rappelle en effet C. Marchello-Nizia, « nombreux sont les ouvrages consacrés à l'histoire linguistique de telle ou telle langue qui signalent que telle ou telle forme, phonème, construction, lexème, a disparu. [...] Mais rares sont encore les ouvrages de linguistique historique à visée théorique qui accordent de l'importance à ce phénomène » (2006 : 102-103) Voir également Badiou-Monferran (2007, 2008) et Verjans (2009).

Dès lors, « c'est en général l'apparition de nouvelles formes qui suscite des études, pas leur disparition » (Marchello-Nizia 2006 : 156)²¹, et les caractéristiques de celle-ci ne sont le plus souvent appréciées que de façon négative. Plus généralement, la disparition est alors :

1) soit le simple pendant de la création de nouvelles unités (...); 2) soit la conséquence de l'existence dans les langues de variantes, ou « formes en compétition », ne subsistant pas toutes toujours (...); 3) soit le corollaire d'une perte d'iconicité des dites unités (...); 4) soit encore l'aboutissement d'un processus de grammaticalisation. [Badiou-Monferran 2008 : 147]

Dans tous les cas, le motif de la disparition demeure la conséquence du choix de l'une des variantes en présence. De fait, une théorie de la disparition, si elle doit assurément inscrire celle-ci dans le cadre d'une théorie générale du changement linguistique, n'en doit pas moins non seulement faire exister le processus en tant que tel mais en outre s'inscrire dans le cadre d'une théorie du langage. Expliquer le triomphe d'une variante – et même si l'ensemble des critères précédemment évoqués doit être conservé – ne suffit pas à véritablement expliquer la disparition d'une autre, cette disparition devant être envisagée en elle-même, à sa source.

Cependant, une telle conception, moyennant quelques aménagements, peut s'accorder avec la modélisation du changement linguistique telle que l'a théorisée E. Coseriu ([1973] 2007, 2001 : 420). Selon ce linguiste, en effet, plusieurs phases du changement linguistique doivent être distinguées : *l'innovation, l'adoption, la diffusion, la sélection et la mutation*, le changement proprement dit étant réalisé avec la phase d'adoption, au sens où elle marque le passage de l'innovation du discours à la langue. Dans le cadre de notre propos, les phases les plus précisément concernées sont celles de la *sélection*, c'est-à-dire « l'usage alterné de la tradition ancienne et de la nouvelle », et de la *mutation*, « l'abandon d'une des deux traditions et le maintien de l'autre, ou l'établissement d'une certaine distribution des deux traditions dans le même "dialecte" ou bien des "dialectes" différents » (1992 (2001) : 420).

Surtout, et même si nous ne le développerons pas ici²², cette partition des phases du changement linguistique possède le mérite de corrélérer la réalisation de celui-ci à la liberté linguistique de l'individu parlant. Enfin, cette appréhension du changement

²¹ En introduisant la notion de « macro-grammaticalisation », Chr. Marchello-Nizia tente précisément de remédier à ce caractère parcellaire des conceptions traditionnelles de la disparition. L'appliquant à la disparition de *moult* (2006 : 137-179), elle a ainsi pu montrer que celle-ci ne s'explique véritablement que dans le cadre d'une « reconfiguration du système grammatical » impliquant les évolutions de *beaucoup* et de *très*, et induisant une « distinction nouvelle » au plan sémantico-syntaxique pour l'expression de laquelle *moult* était inapte (*ibid.* : 178-179). Cl. Badiou-Monferran (2007, 2008) s'est également attachée au problème des disparitions, les présentant comme l'indexation de « nouveaux "paramètres" venus régir et réorganiser la structure même du système grammatical » (2008 : 147).

²² Voir, sur ce point, Verjans (2009, chap. 1 ; à paraître). Ajoutons qu'à rebours, cette même liberté peut assurer le maintien de variantes non fonctionnelles : « Ce qui a été dit à propos des différences de rendement fonctionnel ne signifie cependant pas qu'une opposition « inutile » ou peu fonctionnelle doive nécessairement disparaître. Elle peut être indéfiniment maintenue par la norme culturelle et peut aller jusqu'à trouver sa justification dans le système, par exemple, dans le haut degré de fonctionnalité des traits impliqués » (Coseriu 1973 (2007) : § 4.2.4).

linguistique repose également sur une conception de la langue que l'on peut qualifier, avec G. Guillaume, de prévisionnelle. Cela revient à considérer que,

dans la langue, rien ne se « détériore » qui ne soit, de quelque manière, réparé par avance ou pour quoi il n'existe pas déjà la possibilité d'une solution. [Coseriu 2007 [1973] : IV, § 4.2.3]²³

Suivant une telle conception, la disparition peut être expliquée en elle-même en ce sens qu'elle n'est plus seulement provoquée par le triomphe d'une variante au sein d'un schéma concurrentiel, mais en raison de motivations internes, autrement dit des propriétés mêmes du terme disparu et de leurs limites face aux redéterminations plus générales dont la langue fait constamment l'objet²⁴. C'est à partir de cet aperçu théorique qu'il est maintenant possible de proposer quelques éléments d'explication à la disparition de *cumfaitement*.

2. La disparition de cumfaitement

Comme en témoignait le tableau synthétisant les différents emplois, la disparition de l'adverbe *cumfaitement* s'est produite au cours du moyen français. D'autre part, nous avons vu que la disparition d'une forme doit ainsi demeurer soumise au maintien de l'efficacité de la langue. Or, dans le cas qui nous occupe, l'efficacité n'est précisément pas affectée puisque tous les emplois assumés par *cumfaitement* l'ont progressivement été, à partir du XII^e siècle, par *com(m)ent*, dès l'origine plus large au niveau de son spectre d'emplois, et, dans une moindre mesure, par *com(e)*. Aussi bien l'opposition fonctionnelle qui régissait la distribution de ces termes s'est-elle progressivement muée en une opposition de nature expressive. Il est en ce sens possible de se référer à certaines variations ou à certaines variantes portées par les différents manuscrits d'un même texte, lesquelles, outre de permettre parfois une datation, sinon absolue, du moins affinée, de la disparition de l'adverbe, confortent le principe d'une telle mutation.

Le premier exemple de variation que l'on peut relever appartient à la tradition manuscrite de la première version (la version *T*) de *La Vie de sainte Marie l'Égyptienne*. Appartenant au manuscrit A, « exécuté en une langue fortement picardisée » (Dembowski 1977 : 25), l'occurrence (25), déjà citée, se retrouve dans le manuscrit *E*, « achevé en Artois en 1265 » (Dembowski 1977 : 26), sous la forme (26) :

(25) *MarieT*, v. 551 : Conseil quiert de se penitance, Confaitement ele fera Et en quel tere s'en ira.

²³ Ce faisant, un tel principe s'accorde avec l'un des postulats fondamentaux de la psychomécanique du langage, selon lequel « le psychisme n'a pas, en même temps qu'il se crée, la puissance de créer les signes destinés à en assurer la saisie, le port et le transport, et doit, privé de cette puissance, se procurer les signes requis à cet effet parmi les signes déjà existants (...) » (Guillaume 2004 : § 188). Cela revient à postuler, toujours en termes guillaumiens, une précession du psychique (*i.e.* de la matière notionnelle devant faire l'objet du dire) sur le sémiologique (*i.e.* le matériau destiné porter cette matière notionnelle).

²⁴ Sur ces redéterminations et le concept de « permission de variation » qui leur est corollaire, voir Verjans (2008).

- (26) *MarieT*, v. 551 : Conseil quiert de se penitance, En quel maniere le fera Et en quel tere s'en ira.

S'il n'est pas possible d'établir avec certitude une quelconque filiation de l'un à l'autre des deux manuscrits, lesquels seraient en outre à peu près contemporains²⁵, la variation ne nous en semble pas moins significative. En effet, outre la dimension dialectale qu'elle révèle, le choix de « en quel maniere » plutôt que de *com(m)ent* nous paraît indiquer qu'il pouvait s'agir de contraintes métriques ou bien qu'il pouvait même exister entre les deux une nuance de nature expressive, *cumfaitement* conservant de façon plus marquée le sème /manière/²⁶.

Plus probant à cet égard est le second exemple qui concerne non plus un emploi étendu, mais un emploi de connecteur percontatif de *cumfaitement*. En effet, dans le *Charroi de Nîmes*, l'occurrence (27), donnée par le ms. A¹ (XIII^e s.), se voit-elle modifiée dans la famille des ms. B (XIV^e s.), en (28) :

- (27) *Charroi*, v. 1035 : Des or devons de Guillelme chanter, Com fetement il se fu atornez.

- (28) *Charroi*, v. 1035 : Des or devons de Guillelme chanter, en quel maniere il se fist atorner.

De la même façon que dans le cas précédent, la substitution est effectuée au moyen de « en quel maniere », mais il s'agit ici de véritables variantes dans la mesure où « les deux manuscrits du groupe B (...) donnent une forme du poème visiblement rajeunie » (Perrier 1968 : VIII). Une fois encore, ce phénomène nous paraît justifier à rebours le maintien d'une nuance de nature expressive autant que la possibilité d'une contrainte métrique présidant au choix de l'un ou l'autre des deux adverbes. Par ailleurs, cela confirmerait aussi le 'rajeunissement' auquel ont procédé les « deux manuscrits du groupe B », autrement dit le fait que, dès la seconde moitié du XIII^e siècle, l'adverbe *cumfaitement* devait être ressenti comme une forme archaïque.

On pourrait ajouter à cela l'existence d'une forme de tension entre les différents niveaux systématiques de la langue, tension tenant au fait que, bien qu'il soit plus iconique que *com(m)ent* par rapport au sème de /manière de faire/, l'adverbe *cumfaitement* l'était nettement moins par rapport au processus même de création générale des adverbes de manière. On se trouverait là relativement proche des phénomènes de macro-grammaticalisation, non pas qu'une distinction nouvelle ait été introduite, mais parce qu'un mécanisme systématique de création adverbiale se serait plus largement imposé dans le domaine sémantique de la manière. À ce titre, donc, un adverbe tel que *cumfaitement* pouvait n'être plus senti comme véritablement adéquat. Dès lors, et en vertu de l'hypothèse du mécanisme de la disparition posée sous le point précédent, on peut penser que, promptement senti comme inadéquat, tant en raison de sa forme

²⁵ Sur ces questions, voir l'introduction de P. Dembowski (1977 : 25-30).

²⁶ Cela nous apparaît d'autant significatif que la structure « Verbe – conseil - Percontative en *cumfaitement/com(m)ent* » n'était pas inconnu en picard, comme en atteste l'exemple suivant, à peu près contemporain : *Villebardouin*, p.34 : Lors parlerent cil de l' ost ensemble et pristrent conseil coment il se contendoient.

même qu'en raison de son manque de plasticité sémantique par rapport à son concurrent direct, *cumfaitement* a, de façon plus ou moins indirecte, contribué à l'extension des emplois de *com(m)ent*, extension au cours de laquelle lui-même devait finalement disparaître.

Conclusion

Tout en s'efforçant de caractériser un terme peu étudié, cet article aura, du moins était-ce son enjeu, permis d'appréhender un phénomène d'évolution systématique dont témoignait notamment la concurrence entre *cumfaitement* et *com(m)ent*, et, dans une moindre mesure, *com(e)*. Du même fait, il aura été possible de dire quelque chose des phénomènes de disparition, lesquels, répétons-le, ne peuvent être totalement appréhendés que dans le cadre d'une perspective systématique. Ce sont en effet les régulations à l'œuvre au sein des (micro)systèmes, liées aux (re-)déterminations mutuelles des « permissions de variation » qui permettent, par les glissements opérés, d'apporter une hypothèse explicative à la disparition relativement rapide de *cumfaitement*. Il resterait cependant, tant la difficulté à constituer ce corpus et le faible nombre d'occurrences rendent hasardeuse toute généralisation excessive, à mettre ces faits en relation avec la disparition de *faitement*, et, de façon plus générale, à étudier de manière plus systématique les disparitions de termes grammaticaux survenues au cours de l'histoire du français.

CORPUS

1. Bases de données

BFM : *Base de Français Médiéval*, [en ligne]. Lyon: UMR ICAR/ENS-LSH, 2006, <<http://bfm.ens-lsh.fr>>.

BHC : *Corpus de la Littérature Médiévale en langue d'oïl des origines à la fin du XV^e siècle*, sous la direction de Claude Blum, Honoré Champion.

DMF : Dictionnaire du Moyen Français. ATILF / Nancy Université - CNRS. Site internet : <http://www.atilf.fr/dmf>.

2. Dictionnaires

GODEFROY, F. (1881), *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle*, 10 vol., Paris, F. Vieweg.

GREIMAS, A. J. ([1979] 1997), *Dictionnaire de l'ancien français. Le Moyen Âge*, Paris, Larousse « Trésors du français ».

TOBLER, A. & LOMMATZSCH, E. (1915), *Altfranzösisches Wörterbuch*, Vols. 1-10, Berlin et Wiesbaden: Franz Steiner Verlag. Vol. 11 et seq. H.H. Christmann. 1989, Stuttgart: Franz Steiner Verlag (Abr. T&L).

3. Abréviations

1^{ère} ContPerL : *La Première continuation de Perceval*, ms L, source BHC.

Amadas : *Amadas et Ydoine*, C. Hippeau (éd.), Paris, Auguste Aubry, 1863.

Ben., D. de Norm : *Chronique des Ducs de Normandie, par Benoit, trouvère anglo-normand du XII^e siècle*, publiée par F. Michel, 2 vol., Paris, Imprimerie Royale, 1836.

Cabinet : *Le Cabinet historique*, tome 7, Paris, 1861.

Charroi : *Le charroi de Nîmes*, J.-L. Perrier (éd.), Paris, Honoré Champion (CFMA), 1968.

Clari : Robert de Clari, *La Conquête de Constantinople*, J. Dufournet (éd.), Paris, Honoré Champion « Champion Classiques », 2004.

Dit du Prunier : *Le Dit du prunier, conte moral du Moyen Âge*, P.-Y. Badel (éd.), Genève, Droz (TLF), 1985.

Eneas1 : *Le Roman d'Éneas*, source BFM.

Floire : Robert d'Orbigny, *Le Conte de Floire et Blanchefleur*, J.-L. Laclanche (éd.), Paris, Honoré Champion « Champion Classiques », 2003.

Gcoinc4 : Gautier de Coinci, *Miracles de Nostre Dame*, source BFM.

Guill1 : *La Chanson de Guillaume*, source BFM.

Libri Psalmorum : *Libri Psalmorum versio antiqua gallica*, F. Michel (éd.), Oxoni, 1860.

MarieT : *La Vie de sainte Marie l'Égyptienne*, F. Dembowski (éd.), Genève, Droz (PRF), 1977.

Orson : *Orson de Beauvais*, G. Paris (éd.), Paris, Firmin Didot, 1899.

Perceval : *Le Roman de Perceval*, ms de Montpellier, source Tobler & Lommatzsch.

Roland : *La Chanson de Roland*, source BFM.

Saint Gilles : Guillaume de Berneville, *La Vie de saint Gilles*, F. Laurent (éd.), Paris, Honoré Champion « Champion Classiques », 2003.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BADEL, P.-Y. (1985), *Le Dit du prunier. Conte moral du Moyen Âge*. Édité par P.-Y. Badel, Genève, Droz.

BADIOU-MONFERRAN, Cl. (2007), « Disparition de *ains* et évolution du système grammatical », *Études sur le changement linguistique en français*, Combettes, B. & Marchello-Nizia, C. (éds), Nancy, Presses Universitaires de Nancy : 7-26.

BADIOU-MONFERRAN, Cl. (2008), « Les disparitions de formes sont-elles des épiphénomènes ? », *Congrès Mondial de Linguistique Française*, Durand J., Habert B. & Laks B. (éds) : 147-158.

COSERIU, E. ([1973] 2007), *Sincronía, diacronía e historia. El problema del cambio lingüístico*, Madrid, Gredos. [Traduction de T. Verjans *Synchronie, diachronie et histoire. Le problème du changement linguistique*, édition *Texto !*, [en ligne] : <http://www.revue-texto.net/Parutions/Livres-E/Coseriu_SDH/Sommaire.html>.]

COSERIU, E. (1983 (2001)), « Linguistic Change Does not Exist », *Linguistica nuova ed antica*, I, Galatina : 51-63, tr. fr. A. Stas, avec la collaboration de l'auteur, in COSERIU 2001 : 413-429.

- COSERIU, E. (2001), *L'Homme et son langage*, Textes réunis par H. Dupuy-Engelhardt, J.-P. Durafour & F. Rastier, Louvain-Paris, Peeters « Bibliothèque de l'Information Grammaticale, n°46.
- GUILLAUME, G. (1990), *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume, 1943-1944 A, Esquisse d'une grammaire descriptive de la langue française (III)*, vol. 10, texte établi par S. Bégin-Oft, sous la direction de R. Valin, W. Hirtle & A. Joly, Québec-Lille, Presses de l'Université Laval-Presses Universitaires de Lille.
- GUILLAUME, G. (2004), *Prolegomènes à la linguistique structurale II. Discussion et continuation psychomécanique de la théorie saussurienne de la diachronie et de la synchronie*, in *Essais et mémoires de Gustave Guillaume*, LOWE, R. (dir.), Québec, Presses de l'Université Laval.
- HAGÈGE, Cl. (1993), *The Language Builder. An essay on the human signature in linguistic morphogenesis*, Amsterdam/Philadelphie, John Benjamins Publishing Company.
- HARRIS, A. C. & CAMPBELL, L. (1995), *Historical syntax in cross-linguistic perspective*, Cambridge, CUP « Cambridge studies in linguistique » n°74.
- HOPPER, P. J. & TRAUOGOTT, E. C. (2003), *Grammaticalization* (2nd ed.), Cambridge, CUP « Cambridge textbooks in linguistics ».
- JONAS, P. (1971), *Les systèmes comparatifs à deux termes en ancien français*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles.
- KOYRÉ, Al. ([1966] 1973), *Études d'histoire de la pensée scientifique*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des idées ».
- LE GOFFIC, P. (1993), *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette supérieur.
- MARCELLO-NIZIA, Chr. (2006), *Grammaticalisation et changement linguistique*, Bruxelles, Ducolot.
- MARTIN, R. & WILMET, M. (1980), *Syntaxe du moyen français*, Bordeaux, Sobodi.
- OLIVIER, Cl. (1985), « L'art et la manière : comment dans les stratégies discursives », *De l'énonciation au lexicque*, Anscombe, J.-Cl. (dir.), *Langages*, vol. 20, n° 80, pp. 71-98.
- PERRIER, J.-L. (1968), *Le Charroi de Nîmes*, édition de J.-L. Perrier, Paris, Honoré Champion (CFMA 68).
- PONCHON, Th. (1998), « Les emplois de *com(e)* en français médiéval », in Leeman, D. & Boone, A. (éds) *Du Percevoir au dire. Hommage à André Joly*, Paris, L'Harmattan, coll. « Sémantiques », pp. 319-350.
- VERJANS, Th. (2008), « La "permission de variation" : un élément pour une théorie diachronique », *Évolutions en français*, O. Bertrand, B. Combettes, B. Fagard & S. Prevost (éds), Actes du Colloque international *Diachro III* (20-22 septembre 2006), Peter Lang : 445-460.
- VERJANS, Th. (2009), *Essai de systématique diachronique : genèse des conjonctions en français (IX^e – XVII^e siècle)*, thèse de doctorat n.r., Université Paris-Sorbonne.
- VERJANS, Th. (*à paraître*), « Concurrence, complémentarité et disparition : quelques exemples autour de *com(e)* », in « *Comme, comment, combien* » concurrence et complémentarité, quelle(s) théorie(s) ?, A. Gautier et T. Verjans (éds), Paris, L'Harmattan.
- WIELEMANS, V. (2005), « L'évolution de *comme* et *comment* : le témoignage des grammairiens et des dictionnaires de l'époque », *Círculo de lingüística aplicada a la comunicación*, n° 22 (en ligne : <http://www.ucm.es/info/circulo/no22.wieleman.htm>).

